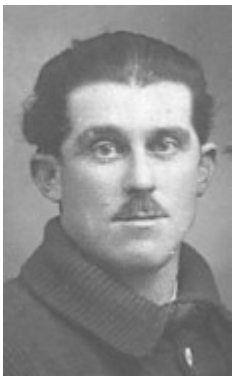
Jules-Félix COSTE

Par : Mireille Justamond, Valérie Frac, Patricia Franco



Association Eysses

- Informations
  - Nom : COSTE
  - Prénom(s) : Jules-Félix
- Etat civil
  - Date de naissance : 05/10/1890
  - Ville de naissance : Mons
  - Département de naissance : Gard
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - docteur en médecine
  - Date de décès : 23/04/1945
  - Lieu de décès : Helmstedt (Allemagne)
- Résistance
  - Organisation(s) de résistance :
    - FTP
  - Département(s) de résistance : Gard
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 21/10/1942
  - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Nîmes
  - Date de condamnation : 09/02/1943
  - Motif(s) de condamnation :
    - Activité communiste
  - Peine infligée : Prison
  - Durée de la peine : 18 mois
- Eysses
  - Date d'arrivée à Eysses : 16/10/1943
  - Numéro d'écrou à Eysses : 2519
  - Motif de la levée d'écrou : Transféré

    - Date de la levée d'écrou : 28/04/1944
    - Destination de la levée d'écrou : Noé
    - Durée de détention : 0 an(s), 6 mois, 12 jour(s)
- Déportation
    - Déporté
    - Lieu de départ : Toulouse
    - Date de départ : 30/07/1944
    - Parcours concentrationnaire :
      - Buchenwald
    - Situation en 1945 : Décédé
    - Date : 23/04/1945
    - Lieu : Helmstedt
- Reconnaissance
    - Mort pour la France

Biographie

Après sa naissance à Mons (Gard) en octobre 1890, ses parents, cheminots sur la ligne de chemin de fer d'Alès-l'Ardoise, s'installent à Cavillargues, leur village d'origine. C'est là-bas que Jules Coste devient viticulteur et distillateur. En 1914, lui et son frère Armand, âgé de 21 ans, sont mobilisés. Ce dernier sera l'un des premiers morts du village le 10 septembre 1914. En 1917, Jules est nommé maréchal des logis et détaché aux mines de Cavillargues. Après la guerre, il reprend ses activités de distillateur et d'agriculteur à Cavillargues où il anime la section socialiste. Il est élu au conseil municipal en 1919. En 1922, il épouse Marcelle Thibes à Tresques et s'associe avec ses beaux-frères Danton et Diderot, entrant ainsi dans une famille aux convictions communistes et républicaines bien ancrées.

En février 1937, il s'engage dans les Brigades internationales en Espagne où il est conducteur à Albacete, probablement sous les ordres d'André Marty et de Rol-Tanguy. En 1939, toujours mobilisable, Jules Coste est affecté aux ETEM (équipages du train) à Marseille où il rencontre Pierre Doize, l'un des responsables du Parti communiste clandestin. À partir de 1941, sous le nom d'André, il rejoint le Front national de lutte pour l'indépendance de la France mis en place par Doize dans le Gard. Responsable de la section du FN de Bagnols-sur-Cèze, il coordonne de nombreuses actions de résistance. La surveillance se resserre autour du réseau qui va être démantelé par des arrestations en cascade : son camarade Raymond Lacroix est arrêté le 20 octobre 1942, puis Jules Coste le lendemain, par les gendarmes de Connaux à la ferme du Pujol à Tresques.

Interné au fort Saint-Nicolas à Marseille, puis au fort de Vancia dans l'Ain, Jules Coste est écroué à la maison d'arrêt de Nîmes, jugé par la section spéciale de la cour d'appel et condamné à dix-huit mois d'emprisonnement le 9 février 1943. Ce procès rend un arrêt collectif, impliquant cinq prévenus suspectés d'activité communiste : Jules Coste de Tresques, Léon Bousquet, Raymond Lacroix, Henri Pradier de Connaux et Pierre Doize de Miramas. Seuls Coste, Doize et Lacroix sont condamnés pour propagation des mots d'ordre de la IIIe Internationale communiste. *

Le gouvernement de Vichy décide de regrouper les prisonniers politiques et opposants de la zone sud dans les camps du sud-ouest considérés comme plus sûrs. Le 16 octobre 1943, Jules Coste rejoint la centrale d'Eysses (numéro d'écrou 2519) par le convoi baptisé « train de la Marseillaise ». Il y restera détenu jusqu'au 28 avril 1944, date à laquelle il est transféré au camp de Noé dans l'attente de sa libération. Le préfet du Gard s'y opposant, il est déporté vers l'Allemagne le 31 juillet 1944, par le « convoi des 69 000 », arrivé le 6 août à Buchenwald (matricule 69 370) où il retrouve Raymond Lacroix sur le quai de la gare. Après un court séjour au « petit camp », Jules Coste est dirigé le 2 août 1944, vers un *Kommando* de travail extérieur, Weferlingen, appelé aussi « Gazelle ». Celui-ci se situe sur le site de la mine de sel de Walbeck, en Saxe, que l'on prévoit d'aménager en usine souterraine, dans des conditions de travail inhumaines et avec un cruel manque de nourriture.

Libéré par un détachement canadien le 12 avril 1945, son état de santé s'étant aggravé, il est hospitalisé par les autorités américaines à Helmstedt où il décède. Il y est inhumé le 23 avril 1945. Déplacé une première fois en 1950 au cimetière national de Cronenbourg à Strasbourg, le corps de Jules Coste a ensuite été rapatrié en 1951 et repose désormais à Tresques où son nom a été donné à une voie le 11 novembre 2001.

Bibliographie

Mireille Justamond, "Jules Coste, résistant déporté, de Tresques à Buchenwald", Rhodanie n°149

Album photos





VILLE DE MARSEILLE

CONSEIL MUNICIPAL

Je soussigné, Pierre DOIZE,

- Conseiller Municipal de Marseille
- Lieutenant F.F.I. - Médaille de la Résistance
- Carte de combattant Volontaire de la Résistance
n° 019.720

certifie sur l'honneur que :

Monsieur COSTE Jules de TRESTOUS (Gard) décédé à sa libération du Camp de BUCHENWALD a bien été arrêté le 21 Octobre 1942 pour motif d'activité à la résistance.

Il a participé, sous mes ordres, à la constitution des groupes de Front National, puis à l'organisation dans le Gard des premières formations de Francs-Tireurs et partisans Français.

J'atteste qu'il fut arrêté pour détention et distribution de tracts rédigés contre l'occupant et le gouvernement de Vichy.

Condamné à 18 mois de prison par la cour spéciale de NIMES il fut interné à la Maison Centrale de Nîmes, puis d'Eysses. Il fut après un séjour dans un camp de concentration en France, déporté à Buckenwald.

FAIT POUR VALOIR ET SERVIR CE QUE DE DROIT.

Marseille, le 28 Décembre 1954

P. Doize

Pierre DOIZE

PRESIDENCE DU CONSEIL
SECRETARIAT D'ETAT
DELEGATION GENERALE FFCI
SERVICE DECORATIONS
REGLEMENTS

D E C I S I O N N° 288

LE SECRETAIRE D'ETAT A LA PRESIDENCE DU CONSEIL

CITE : A L'ORDRE DE LA DIVISION

.....

COSTE Jules - Adjudant (F.F.I.) à titre posthume
IX° Région Militaire

"Brave Sous-Officier F.F.I. mort en déportation en Alle
magne".

.....

Cette citation comporte l'attribution de la croix de Guerre AVEC ETOILE D'ARGENT

Fait à PARIS, le 26 Juillet 1947
Pour le Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil et par son ordre
Le Général DE JUSSIEU-PONTCARRAL Délégué
Général F.F.C.I
signé : DE JUSSIEU PONTCARRAL.

9ème REGION MILITAIRE
Subdivision de Montpellier
Etat-major - Bureau FFI
N° 2829 /FFCI

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Montpellier, le 20 Août 1947
Le Général GIRAUD, Commandant la Subdivision Militaire de Montpellier :
P. O. L'Officier Adjoint.